



Modalités pour effectuer un signalement concernant un acte d'intimidation ou de violence

Pour l'élève :

- Informer un adulte de l'école
- En parler en conseil de classe, s'il y a lieu
- En parler à ses parents
- Écrire la version des faits en remplissant le formulaire Forms :

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSV
DuUeXH_GARUFiJMhLII33tHuAWkhUN1I4RIRDTTYzN0dOSFdGU1RWNEJIT
ElyMS4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH_GARUFiJMhLII33tHuAWkhUN1I4RIRDTTYzN0dOSFdGU1RWNEJITElyMS4u)

L'équipe-école prend au sérieux tous les signalements.